



ondation gabriel péri

www.gabrielperi.fr

Jean Claude Mairal

Président du CIDEFE (centre d'information, de documentation, d'études et de formation des élus)

Membre du secrétariat national de l'ANECR (Association nationale des élus communistes et républicains) responsable du collectif « Approche et gouvernance territoriale, démocratie participative et citoyenneté »

Secrétaire de la Fondation Gabriel Péri, animateur du séminaire « Mondialisation, territoires et citoyenneté »

**UN PEUPLE LIBRE, UN PEUPLE SOUVERAIN,
C'EST UN PEUPLE CITOYEN !**

UN ENJEU POLITIQUE et SOCIÉTAL MAJEUR

**Pour répondre à la crise,
aux enjeux et défis planétaires
et redonner confiance à nos concitoyens :**

OSER LA DÉMOCRATIE !

« La souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée, elle consiste essentiellement dans la volonté générale et la volonté ne se représente point : elle est la même ou elle est autre, il n'y a point de milieu. Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être représentants ; ils ne sont que ses commissaires ; ils ne peuvent rien conclure définitivement. Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle ; ce n'est point une loi ».

Jean Jacques Rousseau, « Le Contrat social »

« La démocratie, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple »

Abraham Lincoln, président des Etats-Unis, à Gettysburg en 1863

La démocratie française est en crise profonde

Depuis plus de deux siècles, notre République vit sous le modèle d'une démocratie délégataire dont Sieyès avait, en 1789, défini les contours : *« le peuple n'a pas d'existence politique propre, il ne peut parler que par ses représentants... »*. On est loin de ce que souhaitaient Jean-Jacques Rousseau, ainsi que nombre de militants et responsables du mouvement ouvrier et révolutionnaire aux 19ème et 20ème siècles. Même si la démocratie représentative a pu représenter un progrès historique indéniable pour sortir de l'absolutisme royal et du pouvoir tyrannique, elle ne répond plus aujourd'hui, telle qu'elle est pratiquée, aux enjeux et défis auxquels notre pays et notre peuple sont confrontés.

Actuellement c'est le fait du Prince qui domine en France. Avec la 5ème république c'est une pratique autocratique, quasi monarchique du pouvoir qui, depuis le général de Gaulle, est exercée au plan national et qui s'est aggravée avec Nicolas Sarkozy.

On tient le peuple dans un tel mépris que cela génère une crise profonde de la représentation politique, crise que nous vivons depuis de très nombreuses années et dont la partie la plus visible est une abstention de plus en plus massive aux élections, notamment dans les milieux populaires. Comment pourrait-il en être autrement quand ceux-ci,

(ouvriers et employés) (« le petit peuple »), femmes ou hommes, jeunes ou moins jeunes, pourtant majoritaires (53%) dans la population, ont été complètement marginalisés au plan politique ? Ils n'ont plus voix « au chapitre » depuis longtemps. Ils constituent une majorité sociale, mais sont, de plus en plus, une minorité électorale. Ils n'ont qu'à subir les politiques qui, au fil des ans, ont précarisé le travail, remis en cause les acquis sociaux et renforcé le chômage et la pauvreté.

Aux dernières élections régionales et cantonales, si on ajoute aux abstentionnistes les 12% du corps électoral non inscrits sur les listes électorales, ce ne sont qu'environ 37% des électeurs et électrices qui se sont exprimés. **Les élus ne sont plus les élus que d'une minorité. Telle est la triste réalité dont il faut avoir conscience.**

L'élection au suffrage universel du Président de la République a personnalisé, à un point tel le débat politique, que celui-ci est désormais sous la dictature des sondages, des petites phrases, des experts et du marketing médiatique. La forme a pris le pas sur le fond. **Les citoyens sont, désormais, réduits à un rôle de simples spectateurs/consommateurs d'images, alors que tout devrait être mis en œuvre pour que ceux-ci soient les vrais acteurs de la démocratie. En faisant du présidentielisme le cœur de la vie politique, on a tout simplement dépolitisé celle-ci, tout en hyperinstitutionnalisant les comportements. De ce fait, on attend du Président et/ou de l'élu en charge d'une collectivité qu'il règle tout à la fois des problèmes d'ordre général mais aussi privé. Le présidentielisme est une machine à déresponsabiliser. Nous sommes dans une conception consumériste et non citoyenne de la démocratie. Faute d'enjeux réels, le système politique français tourne à vide.** Comme l'indique, dans son livre Bernard Vasseur ; « *La Démocratie est anesthésiée* ».

Le pouvoir politisant de la télévision, de la radio et de la presse écrite est, en fait, beaucoup plus réduit qu'on le croit en général. Si les organes de presse peuvent induire une certaine notoriété, ils n'entraînent aucune adhésion politique. Comme l'a écrit le philosophe Marcel Gaucher, dans un entretien au journal « Les échos », du 23 juin 2011 : « *Notre démocratie est en passe de devenir dérisoire ; au sens où l'on n'attend plus rien de la politique.* »

La politique, ou plus exactement le politique n'inspire plus confiance, mais plutôt le rejet. La démobilisation électorale à laquelle nous assistons depuis deux décennies est une des évolutions majeures de l'histoire politique de la France.

Cela est grave de danger pour l'avenir de notre démocratie.

Une dérive monarchique qui concerne aussi de grandes collectivités

Cette conception de la politique et cette dérive monarchique du pouvoir concerne, non seulement le Président de la République, mais également un grand nombre de grandes collectivités.

En fait, on retrouve aussi, au niveau local, la démarche présidentielle de la v^e République, renforcée par la décentralisation. Les responsables des grandes collectivités repliés sur leur territoire, s'enferment dans une logique de fief électoral. La « course aux places » et les enjeux de pouvoir se substituent fréquemment à la bataille des idées.

La personnalisation du pouvoir est devenue le cœur de notre démocratie. Le « JE » a pris le pas sur le « NOUS ». Le collectif a cédé le pas à l'individuel.

Les grandes collectivités, fonctionnant comme de petits Etats, poussent celles et ceux qui les président à perdre ainsi de vue la réalité des échelles du territoire et les limites de leur pouvoir. Ils surestiment les possibilités et les capacités d'intervention de leur institution les entraînant dans des logiques de compétition et de concurrence.

Ajoutons, spécificité bien française, la question du cumul des mandats, qui touche tous les partis représentés au parlement. Souvent dénoncé mais jamais réglé, le cumul des mandats permet à une seule personne d'être à la fois, député (ou sénateur) et président de Région, (ou de conseil général) ; ou député, maire d'une grande ville et président d'une communauté d'agglomération ou urbaine. Et l'argument de la proximité pour justifier le cumul de mandats est un faux argument qui vise tout simplement à justifier l'attrait du pouvoir. En effet, nombre de pays l'ont interdit et cela n'empêche pas les parlementaires de jouer pleinement leur rôle et d'être proche de leurs concitoyens.

Une participation citoyenne très limitée

Dans ces conditions, la participation réelle et active des citoyens à la gestion de la collectivité, et à la vie publique en général, est relativement limitée dans notre pays.

Il y a une quasi absence d'instruments de démocratie entre deux élections. Nous en sommes encore au principe du : « *vote et ensuite tais-toi* ». **La plupart des élus, en dépit de leurs déclarations, restent attachés à une pratique du pouvoir essentiellement représentatif.**

La démocratie participative a commencé à faire son apparition. Certes le terme n'est pas sans ambiguïté, mais il permet de souligner l'importance de mettre la démocratie au coeur des institutions, des collectivités, des services publics et des entreprises,

Encore que celle-ci soit très encadrée quand elle est mise en œuvre. Elle est, essentiellement, conçue sous forme de réunions d'information, au mieux de consultation sur les orientations, les objectifs et les propositions de la collectivité. Dans tous les cas il y a une forte prégnance des élus, des experts et de l'administration.

Dans la majorité des cas, quand il existe, le dispositif de participation mis en œuvre concerne surtout ceux disposant d'un bagage culturel ou ayant la « parole facile », en raison de leur engagement syndical ou associatif. Pour l'essentiel, ce sont les couches moyennes et supérieures qui s'investissent, tandis que les ouvriers et les milieux populaires demeurent hors du champ d'intervention citoyenne. Absents de la représentation politique traditionnelle (nationale et locale), ils le sont aussi des dispositifs participatifs, quand ils existent.

Ajoutons que les débats sont en général dépourvus de véritables enjeux, sur lesquels le citoyen peut peser pour améliorer ses conditions de vie et celles de sa famille. Tout est joué d'avance, alors que les expériences d'autres pays (Québec, Brésil et Venezuela, notamment) indiquent que la mobilisation est possible quand on offre réellement aux gens les moyens d'accomplir des choix, de prendre des décisions. L'exemple du budget participatif est, de ce point de vue, éclairant.

A de rares exceptions près, les citoyens ne participent donc pas à la décision de la collectivité, qu'il s'agisse de ses choix, comme de ses orientations budgétaires. Le terme de « participation » est dans tous les discours, à gauche comme à droite, mais ce n'est bien souvent qu'un mot vide de contenu.

Pourtant la France a signé la **déclaration universelle des Droits de l'Homme** en 1948 qui indique, dans son article 21,§1 : « **Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis** ».

Face à la crise et aux enjeux et défis planétaires : Oser la démocratie !

C'est d'autant plus indispensable que la France, confrontée à la crise systémique du capitalisme, à des transformations et mutations profondes, doit faire face à de multiples et considérables défis qui sont de véritables enjeux pour son avenir.

Il n'y a pas un de ces défis qui ne soit pas présent sur les territoires locaux, du plus petit au plus grand, et qui ne concerne pas leurs habitants. Ce qui est désormais en jeu, c'est l'émergence d'un autre type de développement, humain, écologique, démocratique et solidaire, à l'échelle planétaire et des territoires, pris dans leurs diversités. Cela appelle des réponses concrètes afin de construire une société plus fraternelle, une société plus respectueuse des hommes, des femmes et de l'environnement. **Celle-ci ne pourra se construire que dans une mobilisation consciente et collective du peuple citoyen. Toute l'histoire de notre pays montre que les grandes conquêtes démocratiques et sociales l'on été à l'issue de mouvements populaires de grande ampleur, hors de la normalité institutionnelle et des référents idéologiques dominants.**

La complexité croissante des rapports sociaux, les enjeux et défis planétaires rendent indispensable, l'intervention de l'ensemble des citoyens, y compris les plus en difficultés, dans la vie économique, sociale, politique, institutionnelle et culturelle notre pays. Il faut pour cela refonder la démocratie représentative, sortir des logiques de pouvoir et du présidentielisme, et développer partout sur les territoires, mais aussi dans les entreprises, des mécanismes démocratiques et des processus de participation de tous, aux décisions.

Cette question cruciale pour l'avenir de la démocratie doit être prise à bras le corps par les forces de la transformation sociale.

Des propositions novatrices pour une nouvelle ère de la démocratie

La démocratie politique française est en crise. Les formes classiques de la représentation politique survivent mais leur légitimité s'amenuise et leur efficacité décline. Une majorité de nos concitoyens ne croit plus dans les discours et promesses électorales, d'où qu'elles viennent. On peut même affirmer que le modèle de gouvernance de la Vème République est à bout de souffle. Une question se pose : comment sortir de cette situation mortifère pour la démocratie ? **Il nous faut sortir de la culture politique traditionnelle. La démocratie est à réinventer.**

Il est temps de sortir de formules incantatoires sur la démocratie, pour commencer à la mettre concrètement en actes dans des pratiques de démocratie participative aux côtés d'une démocratie représentative reconstruite et revivifiée.

Il est temps de sortir de la République et de la démocratie des élites et des experts pour construire une République et une démocratie du peuple, pour et par le peuple. De faire de la démocratie, par la démocratie participative, active et autogestionnaire, l'axe du mouvement d'émancipation sociale et politique, à tous les niveaux de la société.

Comment ne pas se référer au célèbre **article 1^{er} de la 1ère Internationale**, cher à **Karl Marx**, indiquant : **« L'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes »** ou à **Rosa Luxemburg** écrivant en 1918 : **« Il y a nécessité, pour le socialisme, d'une participation active, sans entrave, des masses populaires au sein d'une démocratie sans limite »** (« la Révolution Russe » édité chez Maspéro).

- Une démocratie représentative revivifiée

Il faut sortir du professionnalisme de la politique et revenir à une conception militante de celle-ci. C'est le moyen d'entraîner la participation d'un plus grand nombre à l'exercice d'un mandat d' élu, de favoriser le rajeunissement et la mixité sociale, de redonner du sens à l'engagement politique et ainsi permettre le retour de la confiance des citoyens dans la politique. Cela évite d'avoir des élus en campagne électorale permanente, obnubilés par leur réélection et qui peuvent ainsi se consacrer pleinement à l'exercice de leur mandat. Les enjeux et défis planétaires exigent une telle disponibilité.

Quelques pistes d'évolution possible :

- **Scrutin proportionnel à toutes les élections. Le scrutin majoritaire favorisant la notabilité, la surreprésentation masculine et le carriérisme politique.**
- **Interdiction du cumul des mandats**
- **imposer et limiter dans le temps d'exercice du mandat (maximum de 2 mandatures)**
- **promouvoir une véritable gouvernance collégiale de partage du pouvoir**
- **séparer dans les collectivités (au dessus de 1000 habitants ?) le pouvoir constituant (assemblée) du pouvoir constitué (exécutif)**
- **interdire la présidence de deux exécutifs et la présidence d'un exécutif avec un mandat de parlementaire.**
- **non cumul d'un exécutif d'une commune avec l'exécutif d'une intercommunalité**
- **limiter la présidence d'un exécutif à une seule ou deux mandatures**
- **favoriser les coprésidences ou présidences tournantes au niveau des intercommunalités, etc**
- **obligation, sauf raisons impératives (santé, obligations professionnelles...), d'exercer le mandat pour lequel on a été élu, durant toute sa durée. Il s'agit là du simple respect de l'électeur et de l'électrice**
- **Favoriser une gouvernance territoriale du développement, multi-niveaux, multi-acteurs et multi-secteurs ayant en son cœur la mutualisation et la coopération**
- **soumettre chaque année, pour évaluation, l'action des responsables et des exécutifs des collectivités, du gouvernement, des ministres, des parlementaires et du Président de la République, à des jurys citoyens indépendant (tirage au sort ?)**
- **pour tous les élus : organisation, chaque année, d'un compte-rendu de mandat**
- **Mise en place d'un statut de l'élu permettant à chaque citoyen quel que soit son statut social d'exercer un mandat sans risque d'être pénalisé. Le statut de l'élu doit aussi concerner le syndicalisme et le secteur associatif.**

Bref, il s'agira tout simplement de redonner toute sa place au militantisme politique, citoyen, y compris pour les élus.

- Mettre fin au présidentielisme et refonder la République

Il est temps de préconiser, avec force, la sortie du règne de la Vème République et d'exiger la convocation d'une Assemblée constituante, comme le propose l'association « *Pour une Constituante* » et l'appel « *Nous voulons la Démocratie !!! Maintenant* », afin de construire, avec l'ensemble des citoyens, une nouvelle Constitution démocratique, populaire et solidaire, mettant fin au présidentielisme, donnant au Parlement de véritables pouvoirs, repensant l'organisation des territoires et développant la démocratie partout.

Au-delà du politique, c'est aussi toute la question de la représentation et de la délégation de pouvoir, y compris au plan syndical et associatif, qui est posée, et à laquelle nous devons apporter, là aussi, des réponses.

Vers une nouvelle culture politique : le peuple au centre. Renforcer l'intervention des citoyens sur tous les territoires, du local au mondial

Il est indispensable de créer les conditions permettant à chacun de se sentir partie prenante des débats, avec la possibilité de participer concrètement et réellement au choix et aux orientations qui intéressent le quotidien, du local au mondial. C'est une culture de l'échange entre les citoyens, les autorités publiques nationales et locales, les administrations, les associations, les syndicats, les partis politiques qu'il faut promouvoir, grâce à un dialogue d'égal à égal, dans une situation de respect et d'écoute, en sachant prendre en considération la diversité des opinions et des propositions émises, même quand elles dérangent. C'est le seul moyen de redonner de la légitimité à l' élu politique. C'est aussi la possibilité de redonner du sens à la politique et de sortir de l'individualisation du pouvoir et des rapports sociaux imposés par le libéralisme. On peut ainsi recréer du lien et du collectif entre les citoyens et tous les acteurs de la vie des territoires et redonner confiance en la politique et en l'action des élus.

Mettre en synergie, dans une dynamique commune, démocratie élective et démocratie participative : tel est bien un des grands défis de notre époque.

Car qui mieux que le peuple peut donner son avis sur les projets qui le concernent et qui doivent être à son service !

Et que l'on ne nous oppose pas les compétences nécessaires que n'aurait pas le peuple pour participer à un tel débat. Il est en capacité, si on lui en donne les moyens intellectuels et culturels, d'en avoir autant que les élus qui n'ont, par rapport à lui, que la seule légitimité du suffrage universel. Loin des enjeux de pouvoir (ils n'ont aucun mandat à préserver), de défense de fiefs électoraux, de carriérisme, les citoyens sont à même de réfléchir à ce qui correspond le mieux à leurs attentes et à l'intérêt général.

La démocratie n'est pas seulement un mode de désignation des représentants, c'est surtout une manière de vivre ensemble, l'expression même de la dignité ; c'est de décider des affaires communes, de les mettre en œuvre et de se construire un destin commun, basé sur la solidarité, l'équité, la justice sociale, le respect des hommes, des femmes et de la nature, la coopération, l'ouverture au monde et aux autres cultures.

Et le meilleur moyen de crédibiliser une telle démarche, de lui donner de la consistance, c'est de **commencer, dès maintenant, partout dans les territoires, à mettre en œuvre des pratiques de démocratie participative.**

La déclinaison territoriale est essentielle car elle permet l'ancrage des pratiques de citoyenneté au sein des populations et rend ainsi possible l'élargissement géographique, social et politique d'une nouvelle dynamique démocratique. On montre ainsi que l'on peut peser, concrètement, sur les choix de la collectivité, que l'on tient compte de l'avis et des propositions des populations.

On veillera, cependant, à ne pas confondre démocratie participative et démocratie de proximité.

C'est souvent le cas dans les conseils de quartiers où les participants sont considérés comme de simples porteurs des doléances du quartier.

Attention donc à ne pas faire de la démocratie participative un slogan sans contenu qui entraînerait de profondes frustrations et ne réglerait aucun problème. La démocratie participative doit abonder la citoyenneté politique, en abordant tous les éléments de la vie, du local au mondial, en intégrant dans une vision sociétale alternative au capitalisme. C'est fondamental !

Un tel idéal démocratique ne peut s'envisager et se construire que dans la durée, par une pratique longue visant à faire prévaloir l'intérêt général sur l'intérêt privé, par une véritable culture de la citoyenneté.

Il concerne les citoyens, mais aussi les administrations, les élus, les associations, les syndicats, mais aussi les partis politiques que l'on a trop tendance à oublier, comme s'ils étaient devenus obsolètes, alors qu'ils sont indispensables à la démocratie et à l'exercice de la citoyenneté.

Sans l'implication et la participation de ces différentes catégories, il n'y aura pas de véritable essor de la démocratie participative.

Une charte de la démocratie participative pourrait indiquer les procédures et les dispositifs à mettre en œuvre.

Ceux-ci sont multiples : **forums participatifs, conférences de citoyens, assemblées citoyennes, jurys citoyens, comités d'initiatives citoyennes, droit de saisine, budgets participatifs, observatoires locaux des engagements, observatoires de la démocratie participative, conseils de développement participatif, référendum d'initiative populaire, comités d'usagers participatifs, etc.** Ils sont susceptibles de donner à la démocratie un élan significatif, en permettant tout particulièrement aux citoyens en difficulté de devenir enfin acteurs des politiques dont dépend étroitement leur quotidien et leur avenir.

Une animation territoriale à la participation citoyenne pourrait être mise en œuvre dans les collectivités pour faciliter celle-ci (aider à faire faire plutôt que faire à la place). Tel devrait être la fonction majeure des élus.

La même réflexion vaut pour le mouvement associatif et syndical, où les logiques de pouvoir ne sont pas absentes. Les partenaires sociaux, syndicaux et associatifs ont un rôle particulier à jouer, bien supérieur à leur simple consultation. Il faut renforcer leur poids dans les décisions des CESR, et des différents comités consultatifs existant à ce jour sur les territoires. En veillant, bien sûr, à ce que ceux-ci soient en lien constant avec les citoyens.

Toutes sortes d'innovations, d'expérimentations vont s'avérer indispensables où chacun et chacune puissent, non seulement débattre, mais aussi décider, réaliser et contrôler. Il s'agit de construire de nouvelles formes d'articulation entre démocratie représentative et démocratie participative active, à tous les niveaux des territoires, des collectivités et de l'Etat, mais aussi dans l'entreprise, dans les syndicats, les associations, les partis politiques. En ce qui concerne **la démocratie à l'entreprise et dans le secteur économique**, elle est tout aussi cruciale, sinon plus, que la démocratie politique, si l'on veut sortir l'économie de l'emprise du néo-libéralisme et du capitalisme.

Comme l'écrit le philosophe **Tony Andréani**, dans son livre : « *Dix essais sur le socialisme du 21^{ème} siècle* », aux Editions Le Temps des Cerises : « *La démocratie économique est un enjeu majeur de civilisation, parce qu'elle permet, au-delà des faux semblants de la démocratie libérale, de rendre les individus acteurs de leur propre vie, de les libérer du « monde enchanté » des marchés financiers, de réduire l'opacité des rapports sociaux, comme de la marchandise.* »

Informer et former : le renouveau de l'éducation populaire et citoyenne. Que chaque citoyen devienne maître de son destin

Il est facile de constater quotidiennement que ce sont les sondages, les rapports d'experts et les statistiques qui tiennent lieu de pensée.

Une véritable « dictature des sondages » veut nous convaincre que les enquêtes d'opinion expriment ce qu'attendent les populations. Or 60 ou 70% d'opinions favorables ne constituent pas pour autant un jugement et une vérité. Encore faudrait-il favoriser l'accès de tous aux informations liées aux politiques publiques, et créer ainsi les conditions d'une appropriation collective des questions et problématiques soulevées par les citoyens.

C'est une question cruciale car détenir l'information c'est la certitude de détenir le pouvoir. Celui qui sait a un statut « d'expert » et impose, de ce fait, ses vues à ceux qui sont privés de l'information. Il est donc nécessaire d'aider les individus à devenir acteurs et maîtres de leur propre destin. Il faut que ceux-ci aient la capacité réelle d'exercer leurs droits politiques et de peser sur les processus politiques.

- Face à cette inégalité criante devant les savoirs, le **renouveau de « l'éducation populaire et citoyenne »** est devenu une exigence qui doit concerner tout le monde. C'est une chance pour le changement social et démocratique.

La démocratie, ce n'est pas seulement donner la parole, écouter et entendre celle-ci, c'est d'abord aider cette parole à se construire, en lui permettant de disposer de tous les éléments d'information et de formation sur les sujets abordés. Le peuple, en soi, ne porte pas des valeurs d'émancipation. Il est englué dans toutes les aliénations culturelles et idéologiques dominantes. Il est enfermé quotidiennement par les grands médias dans l'idéologie de la peur, de la résignation et du renoncement. Il y a besoin d'un travail de conscientisation au service de l'émancipation individuelle et collective

- **Multiplier les universités populaires et citoyennes pour re-donner de la vitalité au civisme local, national et européen, favoriser les prises de conscience émancipatrice individuelles, augmenter la puissance d'agir de chacun, œuvrer à la transformation sociale et politique d'une société qui ne peut rester en l'état, dans laquelle chacun serait auteur/acteur de son devenir propre et commun.**

Les élus, les responsables associatifs et syndicaux, les administratifs doivent modestement reconnaître les limites de leur savoir et de leur pouvoir. Ils doivent accepter de partager les connaissances et de construire les savoirs et les décisions avec les citoyens.

Lao Tseu a écrit « *savoir qu'on ne sait pas est l'excellence* ». Tous les décideurs, quels qu'ils soient et où qu'ils soient, devraient s'inspirer du philosophe chinois.

Une gestion de qualité repose aussi sur **la formation initiale** (le philosophe Tony Andréani propose même l'inclusion dans le cursus scolaire, l'équivalent d'une année de formation) et **l'apprentissage permanent**, conçus comme un système de démarches pédagogiques, en liaison avec le territoire et sa réalité. Telle était à son époque l'ambition de Célestin Freinet ; préparer les enfants à être des citoyens responsables et actifs. C'est, dans les conditions d'aujourd'hui, la même ambition que doit avoir le système éducatif.

Pas de citoyenneté active sans évaluation démocratique des politiques publiques

Il ne peut y avoir de véritable démocratie participative active si le citoyen n'est pas assuré que les choix faits et discutés avec les décideurs sont bien appliqués, et donnent des résultats ; s'ils correspondent bien aux objectifs de départ, à l'intérêt général, à la cohésion sociale, sociétale et territoriale.

Cela demande, pour les élus et les administrations nationales et locales, de faire vivre concrètement la transparence et de garantir aux citoyens l'exercice de la contre-expertise pour qu'ils puissent juger de la pertinence des décisions.

- Développer **une évaluation démocratique** des politiques publiques.

Elle ne se réduit pas au contrôle tel que l'effectue la Cour des comptes et les chambres régionales. **Elle doit avoir une vertu pédagogique, et être appréhendée dans une logique de responsabilité partagée entre l'élu, les fonctionnaires, les usagers/citoyens, les associations et les syndicats, pour servir à l'amélioration des politiques territoriales.**

Dans une société de plus en plus complexe et ouverte sur le monde, elle est nécessaire pour mesurer l'impact des politiques mises en œuvre sur le territoire, dans toutes leurs dimensions et pour élaborer, après débat public, un diagnostic partagé de celles-ci.

En Conclusion.

La démocratie participative, la citoyenneté active n'ont pas une valeur en soi et ne sont pas de simples recettes parées de toutes les vertus.

C'est plus profondément une révolution culturelle, une révolution civilisationnelle qui sont proposées, une métamorphose selon l'expression d'Edgar Morin dans son livre : « la Voie » (éditions Fayard), à l'opposé de l'individualisation et de la personnalisation du pouvoir engendrées par la Constitution de la Vème République et la décentralisation.

Il s'agit, dans l'action sur les territoires, de développer une nouvelle pensée sur la gouvernance où les élus acceptent de perdre ou plus exactement de partager un peu de leur pouvoir de décisions. Elle permettra de redonner confiance en la politique et aux pouvoirs des citoyens et de sortir ainsi de « *cette société de défiance* », mortifère pour nos sociétés et la démocratie, dénoncée par la philosophe **Michela Marzano** dans son dernier ouvrage : « *Le contrat de défiance* » aux Editions Grasset.

Sa mise en œuvre qui s'inscrit dans un processus d'ensemble, au caractère radical et profondément anti-néolibéral, visant à remettre en cause les institutions, à redistribuer et refondre les pouvoirs, à favoriser la coopération et la responsabilité au détriment de la concurrence va demander beaucoup de temps et d'opiniâtreté.

Nous sommes au début d'un long processus et ce d'autant plus que la démocratie entend relier entre elles toutes les échelles, du local au mondial, qu'elle porte sur tous les défis auxquels notre pays est confronté, qu'elle est au cœur de la gouvernance multi-niveaux, multi-acteurs et multi-secteurs de l'approche territoriale et qu'elle doit s'articuler avec un projet politique global, anticapitaliste, constructeur d'autres rapports sociaux, d'autres institutions et d'une autre civilisation.

Et ce qui se passe en Espagne, en Grèce, dans le monde arabe, en Amérique latine et dans nombre de pays sur la planète, où les peuples sont porteurs des mêmes exigences de démocratie citoyenne et de transformation sociale, ne peut que nous conforter dans notre combat.

Nous sommes à l'heure de l'indignation, de la révolte, de la résistance partout dans le monde.

NOUS NE SOMMES PAS SEULS !

Février 2012